

## Les contrats aidés supprimés dans l'académie de Rouen

Publié 01/09/2017 17:23

Mise à jour 01/09/2017 22:46

Décidément les mauvaises nouvelles s'accumulent dans l'académie de Rouen. [Après nos révélations d'hier sur la disparition d'un recteur pour gérer l'académie - une expérimentation décidée par le ministre Blanquer le remplacera par un « super recteur »](#), **Denis Rolland**, qui chapeautera les académies de **Caen** et **Rouen** - ce sont aujourd'hui les contrats aidés de l'Éducation nationale qui sont touchés de plein fouet. Sur les 1 602 contrats de la rentrée 2016, il n'en restera que 1 151 qui seront affectés auprès des enfants handicapés, la seule « priorité » du ministère. Il s'ajoute aux 913 équivalents temps plein (35 h/semaine) d'AESH pour l'accompagnement individualisé et collectif.

Grogne à Jean Monnet

La consigne de les supprimer a été donnée hier aux chefs d'établissements par le Rectorat de Rouen. 451 contrats aidés sont concernés avec un retour à la case départ : pôle emploi. Ces contrats n'ont rien à voir avec ceux qui travaillent dans les mairies pour intervenir, par exemple sur les activités périscolaires générées par la semaine de 4,5 jours d'école. De nombreux maires ont crié au scandale sur la disparition de ces 160 000 contrats et ont menacé de différer la rentrée scolaire lundi. Hier, à la demande du Premier ministre, Édouard Philippe, des représentants d'élus ont été reçus par trois ministres et des propositions ont été faites pour désamorcer la crise : au cas par cas, les préfets, pourront leur attribuer des fonds pour maintenir ces contrats aidés municipaux.

Les contrats aidés de l'Éducation nationale peuvent, eux, être rattachés à la vie scolaire (aide aux devoirs, surveillances des couloirs...) ou occuper des tâches administratives d'ordinaire vouées aux fonctionnaires de l'Éducation nationale. « *Cela leur permet de se former et de remettre le pied à l'étrier* », remarque **Thierry Patinaux**, délégué régional SE-Unsa. « *C'est la consternation dans les écoles, les collèges et les lycées de l'académie de Rouen. Les directeurs et chefs d'établissement avaient pourtant été rassurés en juin par les autorités académiques sur la reconduction de ces contrats et avaient annoncé aux personnels concernés que seraient renouvelés.* » L'UNSA Éducation Normandie dénonce « *la brutalité de la méthode qui consiste à organiser un véritable plan social sans prendre compte la situation parfois compliquée des personnes concernées. Celles-ci s'étaient souvent projetées dans une démarche de retour à l'emploi et de formation devant déboucher à terme sur un véritable emploi. Leurs projets s'écroulent du jour au lendemain. C'est dramatique.* »

La rentrée s'annonce aussi chaotique au collège Jean Monnet de **Gruchet-le-Valasse** où les enseignants ont décidé de ne pas faire la rentrée lundi et mardi. « *La situation est devenue inacceptable pour des raisons d'effectif et de sécurité* », déplorent le SNES et les enseignants qui réclament toujours l'ouverture d'une cinquième classe de 6e. La situation est également préoccupante en 3e avec 111 élèves avec là aussi, comme en 6e, la présence d'enfants handicapés qu'il faut intégrer. « *Notre collège a vu son effectif augmenté de 112 élèves depuis 2008 et une seule classe supplémentaire a été ouverte* » constatent ceux qui ont écrit au président **Macron** et à son Premier ministre pour dénoncer la situation.